

Création d'une Chaire commune Euromed Management / Université Paul Cézanne « Chaire Droit du Sport et Marketing Événementiel »

I. Genèse de la Chaire Droit du Sport et Marketing Événementiel

La genèse d'un projet scientifique de constitution d'une chaire d'excellence dans les domaines du Droit et des Sciences de Gestion est le fruit de la **rencontre d'enseignants chercheurs juristes et gestionnaires**. Issus de disciplines différentes, leurs travaux scientifiques et enseignements professionnels ont comme point commun **l'étude des organisations et des acteurs du milieu sportif professionnel**.

Leurs premières activités communes ont permis de créer le colloque **SPORTMED**, constituant concrètement les premières **rencontres professionnelles et académiques entre le droit et le management du sport** sur les thèmes des politiques d'investissement (2005), de l'autorité et la gouvernance des organisations sportives (2006), de la performance des événements sportifs (2007) ou encore du droit d'exploitation des paris sportifs en ligne (2009).

Le **sport-business** est ainsi envisagé comme **un champ d'application privilégié** par et pour la richesse des travaux scientifiques qui peuvent y être associés dans les domaines du droit et de la gestion (marketing et management stratégique). La résultante de ces travaux est la création d'un **dialogue permanent entre experts universitaires et professionnels** donnant lieu à la création et au développement de formations professionnelles en droit et en management du sport.

Expertises scientifiques et professionnelles, transdisciplinarité, recherche appliquée et innovations pédagogiques sont ainsi les points d'ancrage et la dynamique de la création d'une chaire de recherche dans le secteur du sport-business réunissant les compétences existantes au sein d'Euromed Management et de l'Université Paul Cézanne.

II. Objectif de la Chaire et contenu scientifique

L'objectif du partenariat Euromed Management / Université Paul Cézanne est double :

1. Créer une chaire de recherche expertisée dans les domaines du droit du sport et du marketing événementiel venant alimenter l'expertise scientifique et pédagogique des programmes de formation spécialisés délivrés par l'Université Paul Cézanne et Euromed Management.



2. Construire et développer un pôle d'excellence euro-méditerranéen dédié au secteur économique de l'événementiel et du sport professionnel pour donner aux activités de recherche et de formation de l'Université Paul Cézanne et d'Euromed-Management une visibilité forte.

La Chaire « Droit du sport et marketing événementiel » a pour objet l'étude des structures et des activités des entités organisatrices de spectacles sportifs. Autour de cet objet d'étude, les chercheurs spécialisés dans les domaines du droit et des sciences de gestion travailleront en collaboration avec les groupements (sociétés, GIE, associations, ...) partenaires de la Chaire sous la forme de « laboratoires scientifiques ». Ces « laboratoires scientifiques » seront dirigés par les titulaires de la Chaire en collaboration avec les enseignants-chercheurs associés, les doctorants et étudiants des masters professionnels spécialisés dans les domaines du droit et/ou du management du sport.

Ces laboratoires sont conçus comme des lieux de réflexions et de productions scientifiques dédiées au développement de l'expertise des managers-décideurs d'organisations sportives et des enseignants-chercheurs sur des thèmes de recherche décidés au préalable par le comité scientifique de la Chaire.

Concrètement les laboratoires mis en place au sein de la Chaire doivent avoir pour vocation la restitution de documents de synthèse, sous la forme de rapports, mémoires, thèses ou articles, à destination des partenaires de la Chaire et plus largement des décideurs professionnels des secteurs du sport.

L'étude des nouveaux modes de consommation, de communication et de commercialisation du spectacle sportifs d'un point de vue juridique et managérial constituera la base de la production de travaux scientifiques (thèses de doctorat, articles, ouvrages et conférences) et d'expertises (dossiers de réflexion, colloques et interventions professionnelles).

Dans le domaine des Sciences de Gestion (marketing et stratégie) les axes de travail et de réflexion qui sont intégrés au contenu scientifique concernent :

- **La consommation du spectacle sportif** : comportement des consommateurs B to C et B to B et marketing relationnel (management de la relation client et ticketing - Relations Publiques, produits dérivés), marketing des services appliqué à la gestion des enceintes sportives, marketing expérientiel et tribal (fans et production Entertainment), sociologie et marketing (approches postmoderne).
- **La communication événementielle sportive** : activation du parrainage, ambush marketing, cause-related marketing (mécénat et parrainage responsable), évaluation et personnalisation des offres de partenariats sportifs, management des médias et nouveaux médias.



- **La commercialisation des produits, services et expériences sportives** : management, commercialisation et internationalisation des marques de clubs et d'événements.
- **Le management stratégique des organisations sportives professionnelles** : management des ressources et compétences, stratégies partenariales publiques et privés et jeux d'acteurs, management et évaluation de la réputation des organisations et des acteurs, évaluation financières des actifs stratégiques et modes d'exploitation, évaluation des politiques sportives et gouvernance territoriale.

Dans le domaine du droit, les axes de travail et de réflexion qui sont intégrés au contenu scientifique sont :

- **Protection des marques** et ambush marketing
- **Techniques contractuelles** (transferts, contrats de partenariats, sponsoring, merchandising, etc.)
- Gestion juridique des **droits audiovisuels** des événements sportifs
- Techniques juridiques de **développement marketing** (naming, gestion des propriétés intellectuelles, protection de l'innovation technique, etc.)
- **Régulation et aspects normatifs** du sport (productions normatives spécifiques du mouvement sportif : dopage, paris en ligne, agents, contrôle de gestion, ...)
- **Gouvernance** des organisations sportives (sociétés, associations, fédérations, etc.)
- Justice sportive (justice publique, justice privée, arbitrage juridictionnel, etc.)
- Gestion des **relations de travail** au sein des organisations sportives (contrats de travail, conventions collectives, épargne salariale, etc.)
- **Gestion des risques** juridiques liés à l'organisation des événements sportifs (responsabilités civiles et pénales, assurances, etc.)
- Optimisation de la **responsabilité environnementale** dans l'organisation des événements sportifs.

III. Equipe de recherche

Membres fondateurs - chefs de projets :

Lionel MALTESE

31 ans, docteur en Sciences de Gestion IAE Aix-en-Provence Université Paul Cézanne (2004) - HDR (décembre 2010 sous la direction du Professeur Dwight Merunka, IAE Aix-en-Provence) – Magistère Ingénieur Economiste Université de la Méditerranée. (2000), est Maître de conférences à l'Université Paul Cézanne où il enseigne dans les domaines de la stratégie d'entreprise, du marketing événementiel et du management et marketing stratégique des organisations sportives.



Qualifié au fonctions de Maître de Conférences par le CNU 06 (Sciences de Gestion) en tant que premier enseignant – chercheur de cette section spécialisé dans le champ du management du sport, Lionel Maltese a soutenu en 2004 une thèse de doctorat appliquée au secteur de l'événementiel sportif co-dirigée par le professeur Philippe Baumard et Jean-Claude Blanc (actuel Président de la Juventus de Turin, ex Directeur Général de la Fédération Française de Tennis – Roland Garros et du Groupe Amaury Sport Organisation (Tour de France, Paris Dakar,...)).

Depuis 2006, il est également Professeur Affilié au sein du groupe Euromed Management et Conseiller Scientifique pour les enseignements et la recherche appliquée dans le secteur du sport professionnel et les formations de Masters professionnels spécialisés en marketing et management du sport

Lionel Maltese exerce également une activité de consultant en tant de conseiller en développement depuis plus de dix ans auprès de Jean-François Caujolle (Directeur Général Pampelonne Organisation : Open13, BNP Paribas Masters, Masters France - Toulouse, Open de Nice Côte d'Azur et Opérations de relations publiques et activations de partenariats (Roland Garros, Stade de France, Coupe du Monde de Rugby, Champion's League, Tournoi des 6 Nations...)).

Membre du Centre d'études et de recherche en Gestion d'Aix-Marseille (CERGAM) division management stratégique des ressources de la firme, ses travaux de recherche portent sur le management des actifs des organisations et de leur réputation, la communication des entreprises, le marketing sportif principalement dans le secteur du sport professionnel et de l'événementiel.

Jean-Michel MARMAYOU

36 ans, docteur en droit privé et sciences criminelles.

Maître de conférences à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille (Université Paul Cézanne), il est habilité à diriger les recherches.

Il enseigne le droit des personnes, le droit des contrats, le droit de la propriété intellectuelle, le droit des associations, le droit de l'arbitrage, le droit des affaires et le droit du sport.

Membre de l'Institut d'études judiciaires et du Centre de droit économique, il est rédacteur en chef du Bulletin d'Aix, revue de jurisprudence du Sud-Est.

Il est rédacteur de plusieurs études du Lamy droit du sport, du juridictionnaire Joly de droit des sociétés et de l'encyclopédie DO Lexis-Nexis. Il est co-auteur d'un traité de droit du sport de 800 pages aux éditions LGDJ.

Il co-dirige par ailleurs le Master professionnel droit du sport de la Faculté de droit d'Aix-Marseille et a cofondé les Cahiers de droit du sport, première revue scientifique exclusivement consacrée au droit du sport dont il est actuellement directeur.

Il a été auditionné dans le cadre de la mission d'information « Transfert des joueurs professionnels de football » de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale.



Chargé d'enseignement et conseiller scientifique droit des affaires et droit du sport Euromed Management

Fabrice RIZZO

41 ans, docteur en droit privé et sciences criminelles.

Maître de conférences à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille (Université Paul Cézanne), il est habilité à diriger les recherches.

Il enseigne le droit des contrats, le droit commercial et le droit du sport.

Directeur du Centre de droit du sport, il est aussi membre du Centre de droit économique.

Il co-dirige le Master professionnel droit du sport de la Faculté de droit d'Aix-Marseille et a cofondé les Cahiers de droit du sport, première revue scientifique exclusivement consacrée au droit du sport.

Co-auteur d'un traité de droit du sport de 800 pages aux éditions LGDJ, il est aussi codirecteur scientifique du Lamy droit du sport, ouvrage de référence en la matière de plus de 2000 pages.

Il a été auditionné dans le cadre de la mission d'information « Transfert des joueurs professionnels de football » de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale.

Expert auprès de la Commission européenne.

Chargé d'enseignement et conseiller scientifique droit des affaires et droit du sport Euromed Management

Enseignants Chercheurs associés :

Dwight Merunka : Professeur Université Paul Cézanne - Professeur Affilié Euromed Management

Expertises : *Brand Management - Stratégies marketing - Comportement du consommateur*

Bernard Cova : Professeur Euromed Management - Professeur visitant Université Bocconi de Milan.

Expertises : *Marketing tribal - Marketing expérientiel - Marketing de projets et Marketing d'affaires.*

Franck Pons : Professeur Université de Laval, Québec, Canada

Expertises : *Comportement du consommateur, Marketing des services, Brand marketing, marketing sportif, techniques quantitatives*

André Richelieu : Professeur Université de Laval, Québec, Canada

Expertises : *Marketing des clubs professionnels, brand management, publicité, promotion, marketing international*



Lucien Veran : Professeur Université Paul Cézanne - Professeur Affilié Euromed Management - Conseiller Scientifique Management des Médias

Expertises : *Stratégies financières et gouvernance des organisations - Management de la performance - Stratégie et management des médias*

Charles Fombrun : Professeur Emerite New York Stern University (NYU) - CEO Reputation Institute (www.reputationinstitute.com)

Expertise : *Reputation Management - Stratégies de communication - stratégies collectives - Stratégies responsables des organisations et institutions.*

Frédéric Prévot : Professeur Euromed Management

Expertises : *Stratégies inter - organisationnelles - ressources et compétences - management de la réputation*

Robert Spencer : Professeur Euromed Management

Expertises : *Marketing B to B - Marketing industriel - marketing Relationnel et Achats*

Alain Ferrand : Professeur Université de Potiers - Université de Turin

Expertise : *Marketing Relationnel - Parrainage Sportif - Réseau sociaux et Communication.*

Jean-Philippe Danglade : Professeur Euromed Management

Expertises : *Management et communication des marques événementielles - stratégies eco-responsables événementielles et sportives.*

Frédéric Lassalle : Docteur - enseignant chercheur Université de la Méditerranée

Expertises : *Stratégies partenariales et Jeux d'acteurs - Stratégies relationnelles et institutionnelles sportives;*

Didier Porrachia : Professeur Université Paul Cézanne (Directeur de l'Institut du Droit des Affaires)

Expertises : *Droit des affaires - Ingénierie des sociétés - Fusions - Acquisitions - Droit du Sport*

Frédéric Buy : Maître de Conférences Université Paul Cézanne

Expertises : *Droit commercial, Droit des sociétés, Droit de la concurrence, Organisation contractuelle du spectacle sportif.*



L'ensemble des enseignants chercheurs et intervenants dans le cadre des Master Spécialisés d'Euromed Management (Msc et MS) et du Master de Droit du Sport de la faculté de Droit d'Aix-Marseille, sont également sollicités pour participer à certains projets de recherche. Le Doyen de la Faculté et de la Recherche d'Euromed Management, Bernard Paraque, participe aux réflexions et au développement des projets scientifiques.

VI. Modes de collaboration avec les entreprises partenaires

A partir des thèmes de réflexion propres à la Chaire et mentionnés ci dessus, les titulaires mettent en place avec les décideurs partenaires des projets à traiter et des délais nécessaires pour produire à la fois des travaux scientifiques et des dossiers de réflexion managériaux et juridiques en lien avec les stratégies de développement des organisations partenaires.

Le mode de restitution des travaux scientifiques s'effectue sous la forme de demi- journées ou journées de séminaires animées par les chercheurs impliqués. Les titulaires de la Chaire organisent de manière annuelle une rencontre entre tous les partenaires afin de présenter les produits des travaux transversaux réalisés, les projets en cours et l'analyse des "best practices" du secteur du business sportif événementiel. Le colloque SPORTMED permettra également de rassembler acteurs et experts autour de l'évolution des modes de consommation, de communication et de commercialisation ainsi que les pratiques managériales et juridiques du business sportif international.

Outre la mise en place d'une collaboration enseignants / chercheurs, doctorants et décideurs partenaires, les membres de la Chaire œuvrent pour la constitution d'une communauté de pratiques originale rassemblant professeurs, étudiants, anciens étudiants acteurs du monde sportif professionnels et partenaires.

Le financement de la chaire s'effectue par trois vecteurs :

1. **Taxe d'apprentissage** dédiée à l'aide au financement des programmes pédagogiques et des apprentis (c'est un impôt obligatoire susceptibles d'être spécifiquement dirigé).
2. **Dons (mécénat) dédiés à la recherche scientifique** (c'est un avantage pour l'entreprise donatrice en ce sens qu'elle profite d'une réduction d'impôt de l'ordre de 60 % du montant de son don en fonction de son chiffre d'affaires).
3. **Contrats de recherche spécifiques** conclus par les laboratoires de recherches auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs de la Chaire (c'est un avantage pour l'entreprise signataire au titre du crédit impôt recherche).

Les sommes ainsi recueillies déterminent le budget de fonctionnement de la Chaire. Ce budget permettra, entre autres, de financer les travaux de recherche des enseignants-chercheurs et doctorants, de financer les innovations pédagogiques, l'internationalisation des programmes, les conférences et colloques organisés dans le cadre de la Chaire, de développer les réseaux des anciens étudiants.



Le budget servira encore au développement d'un réseau des professionnels intéressés par les thèmes inclus dans la Chaire de sorte que puissent être alimentés les programmes en contrats de professionnalisation, stages et offres d'emplois et que des communautés de pratiques soient fédérées autour des secteurs professionnels du sport et de la communication événementielle. Les partenaires de la Chaire auront un accès privilégié aux travaux de recherche, conférences, réseaux sociaux et communautés de pratiques. Euromed Management accueillera les structures de gestion administrative et financière de la Chaire et en aura la responsabilité. Le financement de ces structures est compris dans le budget tel que défini plus haut.

Partenaires sollicités et envisagés :

Clubs professionnels : LOSC – OL – OM – RCT

Grands organisateurs d'événements : FFT – ASO – Juss Events

Agences de marketing sportif : Laradère Sports - IMG – Octagon

Stades – infrastructures : Stade de France - Eiffage Lille Stadium Arena - Lyon (OL Land – Cap 2010)

Annexes : exemples de postes occupés par nos anciens étudiants :

Dans les domaines du management :

Philippe Bana (Directeur Technique National, Fédération Française de Handball)

Catherine Barbera (Direction des partenariats, FFT – Roland Garros)

Florian Breton (Direction des Contenus, Chef de Produit Football, Orange)

Nicolas Burger (Category Sales Manager France, Nike)

Benjamin Causse (Manager, Consumer Products, NBA Europe)

Thibaut Chatelard (Responsable Sponsoring, Événementiel et Relations Publiques Bouygues Telecom)

Vincent Chaudel (Responsable management du sport, Ineum Consulting)

Arnaud Chaussi (Stadium Manager, ASM Clermont Clermont Auvergne)

Marc Chauvelon (Coordinateur Sportif – Route, Union Cycliste Internationa)

Jean-Philippe Danglade (Professeur Marketing Sportif et Événementiel, Euromed Management)

Romain Dauchel (Responsable Grands Comptes, SportFive – Lagardère Sport)

Cédric Denonfoux (Responsable Communication, Groupe Onet)



Emmanuel Desplats (Directeur Administratif, Football Club de Sochaux-Montbéliard)
 Jean-Philippe Eddeïkra (Responsable Marketing & Communication, Groupe ORECA)
 Aurélien Fournier (Responsable Logistique, LOSC Lille Métropole SASP)
 Jean-Raphaël Gaitey (Responsable des partenariats sportifs et de la communication des Sportifs de Haut Niveau, Groupe La Poste)
 Benoit Gilles (Responsable mécénat & événementiel, Generali)
 Sylvain Jimbert (Responsable Commercial Sponsoring Club et Equipe de France, SportFive – Lagardère sport)
 Maxime Lebessou (Business Development New Media, Amaury Sport Organisation)
 Sabrina Maurel (Responsable Communication, Puma France)
 Chloé Moretton (Brand Manager, SportFive)
 Hortense Mourrier (Sales & Marketing Executive, Renault F1 Team Limited)
 Marc Nicolosi (Key Account Director, VF Corp Vans shoes)
 Maryline Pasquier (Responsable Communication, HSBC France)
 Jean-Christophe Petit (Media Rights Manager, UEFA)
 Romuald Pretot (Directeur associé Invesport Conseil / Numerodix)
 Hugues Ricour (Senior Producer, Electronic Arts)
 Sébastien Sayegh (Executive Account Manager Carat Sport Middle East - Dubaï.)
 Nicolas Seigneux (Responsable Communication, Fédération Française de Basket-Ball)
 Frédéric Tempier (Responsable Commercial Olympique de Marseille)
 Renaud Tricon (Directeur de Clientèle, Havas Sports & Entertainment)
 Antoine Vial (Chef de projets, Marketplace GL Events)
 Sacha Vlamynck (Etudes marketing, Fédération Australienne de Tennis - Australian Open)
 Mengmeng Zhang (Relations Internationales, Olympique Lyonnais)
 ...

Dans les domaines du droit :

Nicolas Bône, avocat au Barreau de Paris, Cabinet Moyersoen
 Romain Soiron, avocat au Barreau de Paris, Cabinet Clifford Chance
 Jérémy Bouhy, agent sportif (rugby, athlétisme), cofondateur de la société Sporteam - Consulting & management
 Grégory Gelabert, agent sportif (football), cofondateur de la société Sporteam - Consulting & management
 Tamara Soupiron, Juriste Comité international olympique
 Alexandre Mialhe, responsable juridique, Olympique de Marseille
 Cindy Jonhson, juriste SASP AS Saint-Etienne



Gilles Mège, juriste, Fédération française de rugby
 Benjamin Buttier, juriste Fédération française de tennis
 Sylvain Landa, Association Sport et citoyenneté, chargé de développement
 Nelly Wypor, responsable juridique et administrative de la Ligue nationale de handball
 Gilles Bizot, chargé de projet, Mission Pas-de-Calais 2012
 Fanny Benetello, secrétaire général, responsable juridique, Clermont Foot Auvergne 63
 Jean-Luc Molina, président directeur général NOLAIM CORPORATION Inc., (Panama)
 Adrien Tallec, responsable administratif et commercial, Poitiers Basket 86
 Anaïs Oliveri, chargé des ressources humaines, Fédération française de tennis
 Frédérique Such, chef de projet, Pro Yachting Race
 Tatiana Vassine, avocat au Barreau de Paris
 Camille Scellier, juriste Fédération française de natation
 Guillaume Wenes, Chargé de mission « Sport », Lille Métropole Communauté Urbaine
 Antoine Semeria, avocat au Barreau de Paris, DOURDIN ASSOCIES SCPA
 Thomas Druetti, juriste senior, Fédération Française des Clubs Omnisports
 Vivien Virgili, juriste Fédération de rugby du Québec

...

